

AIDE EN FAVEUR DE CERTAINES CANTINES SCOLAIRES

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE¹ (EPCI)

Décret n° 2021-126 du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance
Arrêté du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance

[Avant de compléter le formulaire, il est recommandé de consulter la notice d'information](#)

IDENTIFICATION DE L'EPCI

N° SIRET* :

Nom de l'EPCI* :

* :

Ce courriel sera systématiquement utilisé pour les échanges entre l'EPCI et l'ASP.

ADRESSE

Numéro : Libellé de la voie* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Commune* :

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRESENTANT LÉGAL DE L'EPCI SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom* : Prénom* :

Fonction* :

 * :

¹ établissements publics de coopération intercommunale définis à l'article L. 5210-1-1 A du code général des collectivités territoriales.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Part de produits durables et de qualité (dont produits biologiques) entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date : %

Part de produits biologiques entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date : %

Mode de gestion de la cantine intercommunale : Gestion directe Gestion concédée

PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Objectifs principaux du projet* :

- augmenter la part de produits durables et de qualité
- augmenter la part de protéines végétales dans les repas
- lutter contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons
- substituer les contenants en plastique
- améliorer l'information des usagers

Description du projet permettant de montrer que le(s) matériel(s) et le(s) prestation(s) dans le tableau ci-après sera(ont) bien utilisé(e)(s) dans une activité de restauration collective à destination des élèves des écoles primaires dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGAlim (cf notice d'information)* :

Votre projet s'inscrit-il dans le cadre d'un projet alimentaire territorial ?

- oui Si oui, nom de la structure porteuse du PAT : _____
- non

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

AUTRES AIDES ET FINANCEMENTS ENVISAGÉS (HORS EMPRUNTS ET FONDS)

À quelles autres aides ou financements les dépenses faisant l'objet de la présente demande seront-elles candidates (hors emprunts et fonds propres) ? (plusieurs réponses possibles)* : **à renseigner obligatoirement**

• Aucune

• Une ou plusieurs aides régionales oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide distribuée par l'ADEME oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide européenne oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Autre(s) oui non

indiquer le(s) nom(s) de cette(ces) aide(s) : _____

Montant total estimé de cette(ces) aide(s) : , €

• **Montant total estimé de l'ensemble des autres aides ou financements :** , €

Le demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements portés sur la présente demande ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) et prestation(s) n'a(ont) pas été commandé(s) au moment du dépôt de la demande ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) sera(ont) conservé(s) pendant une durée minimale de trois ans à compter de la date de la facture ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) sera(ont) affecté(s) à une activité de restauration uniquement ;
- déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2021-126 du 6 février 2021 et de l'arrêté du 6 février 2021 ;
- s'engage à tenir à disposition de l'ASP tout document permettant d'effectuer le contrôle de l'exactitude de ses déclarations ;
- s'engage à ne pas demander d'aide publique qui n'aurait pas été déclarée par la présente sans en informer au préalable l'ASP ;
- atteste sur l'honneur être à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Fait à : _____ le* :

Signature, qualité et cachet du signataire

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE DE SUBVENTION

- Une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité du représentant légal du demandeur ;
- Une copie de l'attestation INSEE comprenant le n° SIRET et la dénomination précise de l'EPCI ;
- Un justificatif du signataire de la demande attestant de sa qualité à représenter de l'EPCI ;
- Les pièces justificatives du montant prévisionnel du(des) bien(s) et prestation(s) : **devis non signé(s)** (précisant les montants hors taxes respectifs de chaque type de matériel ou prestation), projet de contrat de crédit-bail, etc. ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire de l'EPCI (IBAN) avec cachet identifiant l'EPCI ;
- L'acte justifiant que l'EPCI exerce la compétence en matière de restauration scolaire destinée aux élèves des écoles primaires des communes mentionnées dans le tableau figurant page 2 du présent formulaire.

Ce document doit être complété informatiquement, imprimé, signé (signature originale, qualité et cachet du signataire) puis envoyé, accompagné des pièces justificatives précitées, à la Direction régionale de l'ASP (cf. tableau ci-dessous).

L'envoi du dossier papier par voie postale à l'ASP est obligatoire. **Cependant, pour faciliter l'instruction, il est fortement recommandé d'adresser à l'ASP un dossier complet scanné (un scan par pièce), par mail à l'adresse électronique correspondant à votre région (cf. tableau ci-dessous).** Uniquement dans ce cas de figure, le formulaire original de demande d'aide signé peut être envoyé sans les pièces justificatives par courrier à l'ASP (l'envoi postal du formulaire original signé restant nécessaire pour que l'ASP puisse établir la notification d'attribution d'aide).

Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :
Bretagne Centre-Val de Loire Grand Est Hauts-de-France Ile-de-France Normandie	Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle-Aquitaine Occitanie Provence-Alpes-Côte d'Azur. Corse Pays de la Loire	Mayotte La Réunion	Guadeloupe Guyane Martinique
↓	↓	↓	↓
Direction régionale ASP Hauts-de-France Site d'Amiens 15 avenue Paul Claudel BP 34201 80042 Amiens Cedex 3	Direction régionale ASP Occitanie Parc Georges BESSE 115 Allée Norbert WIE- NER Immeuble Arche BOTTI CS 70001 30039 Nîmes Cedex 1	Direction Régionale ASP de la Réunion 2, rue Lory les bas CS 21003 97497 Sainte-Clotilde Cedex	Direction régionale ASP Guadeloupe Immeuble Foumi Voie Verte Jarry 97122 Baie-Mahault
HDF-cantines-relance@asp-public.fr	OCC-cantines-relance@asp-public.fr	REU-cantines-relance@asp-public.fr	GUA-cantines-relance@asp-public.fr